



École Gabriel-Le Courtois

Résumé du plan de lutte 2025-2026 à l'intention des parents

Ce document présente les éléments essentiels du plan de lutte contre l'intimidation et la violence de l'école Gabriel-Le Courtois. Il vise à informer clairement les parents des actions mises en place pour assurer un milieu sécuritaire, bienveillant et inclusif pour tous les élèves.

OBJECTIFS DU PLAN DE LUTTE

- Prévenir les situations d'intimidation et de violence
- Intervenir rapidement et efficacement
- Assurer un climat scolaire sain et sécuritaire
- Favoriser le bien-être et la réussite des élèves

DÉFINITIONS SIMPLIFIÉES

Conflit : Désaccord entre personnes sans rapport de force.

Intimidation : Gestes répétés avec intention de blesser et rapport de force.

Violence : Tout geste ou parole qui fait mal volontairement.

Violence à caractère sexuel : Gestes ou propos à connotation sexuelle non désirés.

CONSTATS ET PRIORITÉS

Dans notre école, la principale problématique observée est la violence verbale entre élèves. Nous constatons aussi un besoin d'améliorer la dénonciation et la surveillance dans certains lieux. Nos priorités sont donc de diminuer la violence verbale, améliorer la surveillance et encourager les élèves à dénoncer toute situation.



MESURES DE PRÉVENTION

- Ateliers de sensibilisation dans les classes
- Formation du personnel
- Surveillance active dans les lieux à risque
- Activités sur les habiletés sociales et la communication positive

RÔLE DES PARENTS

Les parents sont invités à :

- Discuter avec leur enfant des comportements respectueux
- Encourager leur enfant à parler à un adulte en cas de problème
- Collaborer avec l'école lors d'interventions
- Consulter les informations diffusées par l'école

COMMENT SIGNALER UNE SITUATION

Un élève ou un parent peut signaler une situation de différentes façons :

- Contacter un membre du personnel ou la direction
- Téléphoner à l'école
- Remplir un rapport de situation
- En cas d'insatisfaction, contacter le protecteur régional de l'élève

INTERVENTIONS DE L'ÉCOLE

Lorsqu'une situation est signalée, l'école :

- Intervient rapidement
- Analyse la situation
- Communique avec les parents
- Applique des mesures éducatives ou disciplinaires
- Assure un suivi avec les élèves concernés

MESURES DE SOUTIEN

Du soutien est offert aux victimes, aux auteurs et aux témoins (rencontres, accompagnement professionnel, suivi).

ENGAGEMENT DE L'ÉCOLE

Toute l'équipe-école s'engage à offrir un milieu sécuritaire, bienveillant et respectueux, où chaque élève peut s'épanouir.